

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000452– ASA 17/032/00EXTRA 60/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT / EXÉCUTION IMMINENTE

CHINE Zhang Eryang, 20 ans Zhong Weiyang, 20 ans Liu Guangyuan, 17 ou 18 ans Ding Shanyang, 21 ans

Londres, le 14 juillet 2000

Les quatre hommes nommés ci-dessus ont été condamnés à mort le 14 juillet après avoir été reconnus coupables du meurtre d'un homme d'affaires allemand et de sa famille. Leur exécution pourra avoir lieu dans les heures qui suivront la confirmation de leur condamnation et le rejet des appels éventuellement interjetés. Il est rare que les recours aboutissent. Selon certaines sources, les proches des victimes auraient demandé que ces hommes soient graciés. Amnesty International ignore si les condamnés vont faire appel.

L'Organisation est extrêmement préoccupée par les informations selon lesquelles l'un des accusés, Liu Guangyuan, ne serait âgé que de dix-sept ans, et ne pourrait donc faire l'objet d'une condamnation à mort. La mère de l'adolescent affirme qu'il y a quelque temps elle aurait menti sur l'âge de son fils en le vieillissant pour pouvoir obtenir un terrain. On ignore si des vérifications sont en cours à ce sujet.

Jurgen Pfrang, directeur adjoint d'un atelier de construction automobile sino-allemand à Nanjing, a été poignardé ainsi que trois membres de sa famille alors que, semble-t-il, il rentrait dans sa villa de Nanjing. Trois des accusés ont été retrouvés à l'intérieur de la villa et le quatrième a été arrêté alors qu'il tentait de quitter la région. Les accusés auraient pénétré dans la villa pour la cambrioler.

Cette affaire a été largement couverte par les médias dans le pays en raison de la violence de ces homicides et du fait que les victimes étaient des ressortissants étrangers. Selon la presse, le président du tribunal populaire intermédiaire de la ville de Nanjing auquel a été confiée cette affaire aurait déclaré que ces homicides étaient particulièrement cruels, suggérant ainsi qu'une commutation de peine était peu probable.

Selon d'autres sources, Jurgen Pfrang aurait été sur le point de révéler certaines irrégularités financières au sein de l'entreprise et une rumeur circulait selon laquelle les quatre accusés étaient des tueurs à gage. Les juges chargés du dossier n'auraient cependant trouvé aucun élément pouvant confirmer cette rumeur.

Amnesty International craint que la décision de condamner à mort ces quatre hommes n'ait été influencée par le fait que les victimes étaient des ressortissants étrangers et par la réaction des médias face à ces homicides et à leur impact sur la communauté des expatriés en Chine.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Chine, la peine de mort continue d'être largement appliquée, de manière arbitraire, et souvent à l'issue de pressions politiques. Il est courant que des vagues d'exécutions précèdent les événements marquants ou les jours fériés tels que le 1^{er} janvier ou le Nouvel An chinois. Les condamnés à mort sont passés par les armes ou exécutés par injection létale.

Une fraction seulement des condamnations à mort et des exécutions ayant lieu en Chine sont révélées à l'opinion publique. D'après les informations incomplètes recueillies par Amnesty International, au cours de la seule année 1998 au moins 2 701 condamnations à mort ont été prononcées, et au moins 1 769 exécutions confirmées ont eu lieu dans ce pays. De 1990 à fin 1998, l'Organisation a recensé plus de 25 400 sentences capitales et plus de 16 600 exécutions et ces chiffres sont sans aucun doute très en deçà de la réalité. Même fragmentaires, ces informations montrent que la Chine continue à exécuter à elle seule un nombre bien plus élevé de condamnés que l'ensemble des autres pays du monde.

Une révision du Code pénal intervenue en mars 1997 a confirmé l'extension du champ d'application de la peine de mort.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / lettre exprès / lettre par avion (en chinois, en anglais ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités chinoises à commuer la sentence capitale prononcée contre Zhang Eryang, Zhong Weiyang, Liu Guangyuan et Ding Shanyang ;
- demandez qu'il soit mis fin au recours arbitraire et massif à la peine de mort en Chine ;
- exhortez le gouvernement chinois à prendre en compte les demandes de grâce formulées par la famille des victimes et à commuer ces condamnations à mort ;
- dites-vous préoccupé à l'idée que ces condamnations à mort pour avoir été prononcées, en partie, pour rassurer les hommes d'affaires étrangers et les convaincre que les conditions de sécurité sont réunies en Chine ;
- demandez instamment aux autorités chinoises de mener une enquête sur les allégations selon lesquelles Liu Guangyuan serait en réalité âgé de dix-sept ans et ne pourrait donc faire l'objet d'une condamnation à mort, en vertu de la législation chinoise et des normes internationales ;
- déclarez-vous opposé en toutes circonstances à la peine de mort, qui constitue le châtiment le plus cruel et inhumain qui soit ainsi qu'une violation du droit à la vie, tel qu'il est garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

APPELS À :

Remarque : les lignes de fax sont peu fiables en Chine et fonctionnent rarement en dehors des heures de bureau (il faut ajouter huit heures à l'heure en T.U. pour obtenir l'heure chinoise).

Premier ministre de la République populaire de Chine :

ZHU Rongji Zongli
Guowuyuan
9 Xihuangchenggenbeijie
Beijingshi 100032
République populaire de Chine

Télex : 210070 FMPC CN ou 22478 MFERT CN

Télégrammes : Premier Zhu Rongji, Beijing, Chine

Fax : 8610 6 520 5316 / 467 7046 (c/o Ministry of Justice)
8610 6 851 2174 (c/o Ministry of Radio, Film, TV)

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Premier ministre,

Président du tribunal populaire provincial du Jiangsu :

LI Peiyou Yuanzhang
Jiangsusheng Gaoji Renmin Fayuan
75 Ninghailu
Nanjingshi 210024
Jiangsusheng
République populaire de Chine

Télégrammes : President of the Provincial High People's Court, Nanjing, Jiangsu Province, Chine

Fax : 8610 6 201 2068 / 201 1369 (Jiangsu People's Government Beijing Office)
8625 330 1809 (Jiangsu People's Government)

Formule d'appel : *Dear President*, / Monsieur le Président du tribunal populaire provincial

COPIES À :

Agence de presse Xinhua (Chine nouvelle) :

Xinhua News Agency
Fax : 8610 62019332 / 3071210

Courriers électroniques : xinhua@cb.col.com.cn

Journal :

China Daily

Courriers électroniques : www@chinadaily.com.cn

Journal (le Quotidien du peuple) :

People's Daily

Fax : 86 10 6 5092893

Human Rights (Society) of China

Fax : 86 10 6 491 2961

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -